



Plan régional
d'insertion des
travailleurs
handicapés

Parcours et orientation des jeunes en situation de handicap après le collège

Ouvrons le champ des possibles

Ce document a été réalisé par le groupe de travail opérationnel du PRITH Occitanie en 2018.

Il s'adresse à l'ensemble des professionnels en contact avec les jeunes, ayant un rôle d'orientation et d'accompagnement vers l'insertion professionnelle.

L'objectif de ce support est de présenter la diversité des parcours afin de favoriser une meilleure orientation, en vue de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap. Il peut être utilisé comme support de communication et/ou comme outil de travail avec le jeune et sa famille.



Des parcours inspirants



Alexandre, issu d'un collège en inclusion individuelle : à 18 ans, Alexandre est en CAP Peintre-applicateur de revêtements au sein d'un CFA, Centre de Formation d'Apprentis. Il réalise son apprentissage au sein d'une mairie. Jeune autiste Asperger, il a poursuivi une scolarité en inclusion individuelle en lycée professionnel où il rencontre des difficultés à partir de la 2nde. La coopération entre son enseignante référente de scolarité et le lycée permettra d'aménager son temps de travail et de préparer son orientation professionnelle, aujourd'hui réussie !

Justine était scolarisée en IME (institut médico-éducatif) jusqu'à ses 17 ans. Elle a ensuite bénéficié de l'appui d'un dispositif ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) en première année de CAP Agent polyvalent de restauration dans un lycée professionnel, avec le suivi d'un SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile). Elle s'est adaptée à sa vie de lycéenne, a beaucoup travaillé, a appris à gérer son stress et a finalement obtenu son CAP. Accompagnée par des professionnels, Justine a pu réaliser plusieurs stages aboutissant à un CDI de 24h par semaine dans la restauration.



Dylan, porteur d'une déficience cognitive, a été accompagné par un dispositif ULIS en collège puis en lycée. Bien qu'il ait rencontré des difficultés avec les apprentissages de base (lire, écrire, compter) il a poursuivi une inclusion sociale réussie au sein de son lycée ; il a également expérimenté des stages en milieu ordinaire avec l'accompagnement des professionnels du SESSAD. Ces stages lui ont donné l'envie de travailler dans une entreprise en milieu ordinaire, il a donc intégré un cursus de formation d'accès à l'emploi. Il est aujourd'hui employé en libre-service dans le secteur de la moyenne distribution avec un CDI de 20 heures par semaine.



Sarah vient d'un collège SEGPA. Elle a intégré un lycée professionnel (avec l'appui d'une ULIS) et obtenu un CAP Employé de commerce multi-spécialités. Toujours suivi par le dispositif ULIS, elle a intégré une 2nde BAC professionnel Commerce et, malgré des résultats non suffisants, ses efforts de travail et sa volonté lui ont permis d'obtenir un diplôme intermédiaire : un BEP Accueil relation clients usagers. Sarah a ensuite continué en BAC professionnel Commerce en apprentissage, qu'elle a réussi ! Elle est maintenant en CDI (15 heures par semaine) dans l'entreprise qui l'a formée.



Contacts

Éducation nationale / inspecteur conseiller technique ASH des Académies

- Académie de Toulouse +
- Académie de Montpellier +

Les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées)

Annuaire des MDPH disponible sur www.cnsa.fr +

Cap Emploi

Les Missions Locales

L'ARML Occitanie
(Association Régionale des Missions Locales) +